

des Princes &c. Decemb. 1720. 547

Morville Ambassadeur de France en Hollande, arriva à Paris, venant de la Haye, pour recevoir ses instructions; après quoi il ira à Cambrai en qualité d'un des Plénipotentiaires de Sa Majesté.

X. Bien loin que la dernière Déclaration du Roi rendue le 4. Août au sujet de la Constitution *Unigenitus* ait rétabli la Paix *Constitution*, dans l'Eglise de France, il semble au contraire qu'elle n'ait servi qu'à faire remarquer de plus en plus la division qui regne parmi les Membres qui la composent & qui se trouvent de différent parti. Peu de ceux qu'on appelle les opposans ont plié sous l'Autorité Royale, & les Ecrits contre lesquels la Cour s'est si hautement déclarée, n'en ont pas moins paru, avec les noms mêmes de leurs Auteurs à la tête. Le 9. il y eut une nouvelle Assemblée au Palais Royal où se trouverent les Cardinaux de Noailles, de Rohan, de Bissy & de Mailly, la conférence roula principalement sur les moyens de porter le Cardinal de Noailles à rendre son Mandement public, cette pièce étant regardée comme le sceau de l'accommodement qui a été fait ci-devant; mais ce Prélat, à ce que l'on assure, refusa constamment de le faire, à moins que la Déclaration du Roi ne fût enregistrée au Parlement, comme il en a été convenu. Environ le 15. ce Prélat se retira pour 8. jours au Mont Valerien, sous prétexte d'y faire une retraite avec plus de liberté, & le Cardinal de Rohan partit le 17. pour aller passer quelque tems dans la belle Maison de Saverne.

De toutes les Compagnies Supérieures du
Ro.